

**Agir
ensemble
pour un
aménagement
durable**



Communauté
métropolitaine
de Montréal

LE GRAND MONTRÉAL

82
MUNICIPALITÉS
ET **14** MRC



HABITANTS EN 2024

4,2 millions

Près de la **moitié** (48 %) de la population du Québec



SUPERFICIE TOTALE

4 374 KM²

Dont **533 km²** de surfaces aquatiques et **2 203 km²** de terres agricoles protégées, soit **58 %** du territoire



EMPLOIS EN 2022 dans la RMR

2,3 millions

Soit **53 %** des emplois du Québec, dont **10 %** en hautes technologies



96 625 ha visés par des MESURES DE CONSERVATION



PIB EN 2022 au prix du marché

308 G\$

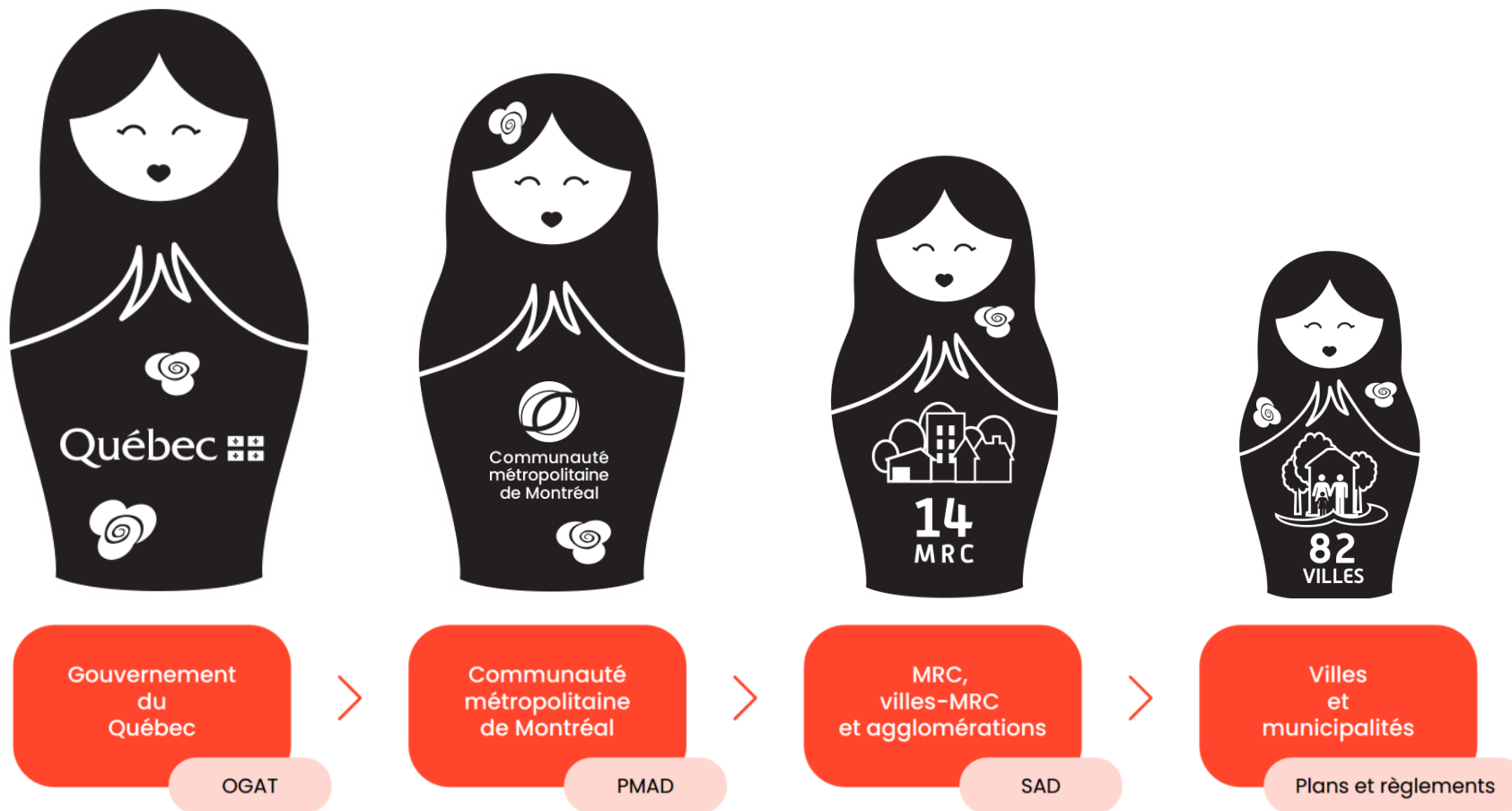
Soit **55 %** du PIB du Québec

PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (PMAD)

- Atteindre les **engagements** du **conseil de la CMM** des dernières années;
- Contribuer à la **lutte** et à **l'adaptation** aux **changements climatiques**;
- Répondre **aux besoins** des générations **actuelles** sans compromettre la capacité des générations **futures** à répondre à leurs propres besoins;
- Créer des **milieux de vie** complets et durables sur la base du concept de la **ville des 15 minutes**.



LE PMAD



LES GRANDES ORIENTATIONS DU PMAD RÉVISÉ

ORIENTATION 1

Un Grand Montréal
avec des milieux de
vie complets et
durables

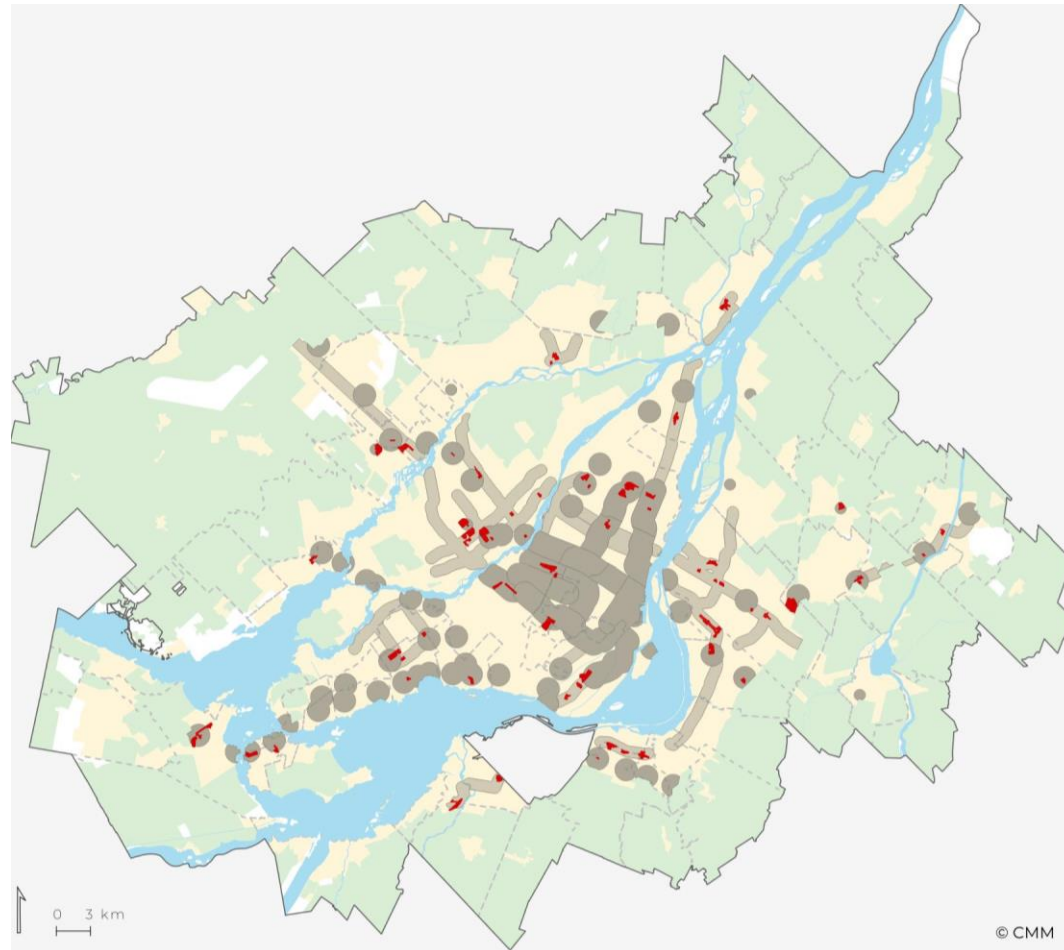
ORIENTATION 2

Un Grand Montréal
avec des réseaux et
des équipements de
transport structurant
soutenant la mobilité
durable

ORIENTATION 3

Un Grand Montréal avec
un environnement
naturel, culturel,
paysager et patrimonial
conservé et mis en
valeur

LA PLANIFICATION INTÉGRÉE AMÉNAGEMENT-TRANSPORT



Centralité locale

- Secteurs centraux
- Centres-villes
- Grandes artères
- Rues commerciales
- Noyaux urbains ou villageois

Hors PIAT

Secteurs PIAT

- Zones TOD
- Aires TOD
- Corridors aménagement-transport (CAT)

- 17 zones TOD
- 66 aires TOD
- 30 CAT

ESR

- Grands centres commerciaux
- Stationnements incitatifs

- 59 ESR

L'approche **PIAT**

Visé à structurer le territoire de manière à créer des milieux de vie optimisés favorisant l'utilisation des modes de transport actif et collectif pour satisfaire les besoins de déplacement de la population.

MISER SUR LA MOBILITÉ DURABLE



50% Part modale des transports actifs et collectifs

Réduire

les déplacements motorisés ou les distances à parcourir pour répondre aux différents besoins de mobilité par une meilleure intégration de la planification du territoire et des transports.



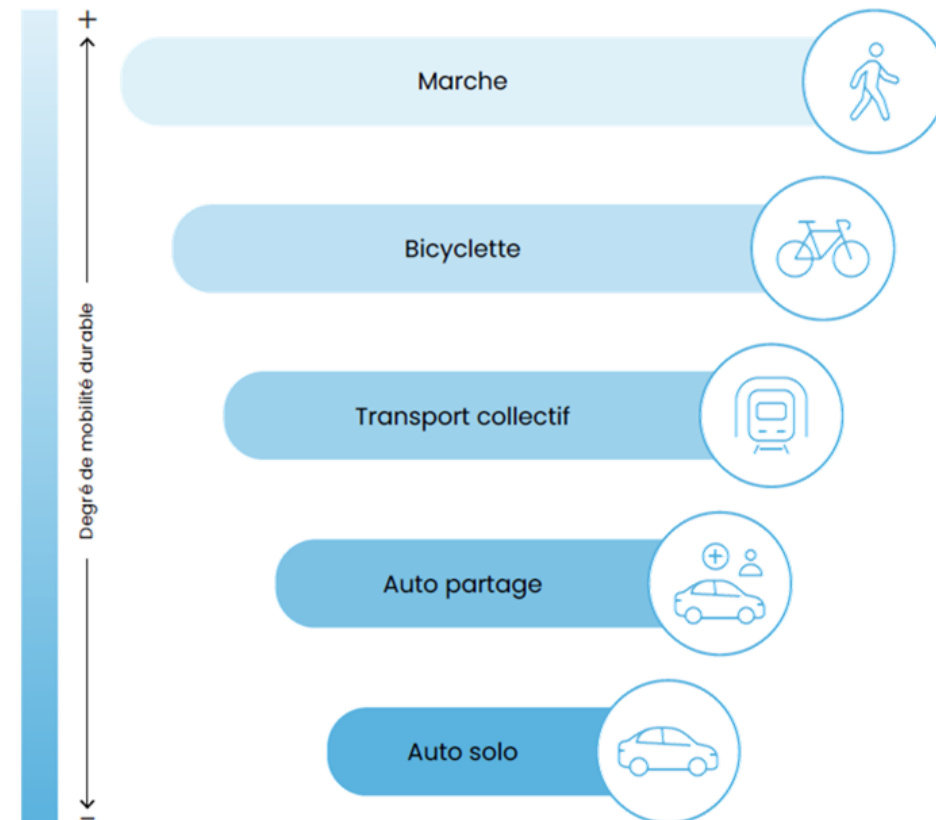
Transférer

les déplacements vers des moyens de transport moins énergivores et qui se traduisent par de plus faibles émissions de GES, comme le transport actif et collectif.



Améliorer

l'efficacité des véhicules en réduisant leur empreinte carbone, mais aussi améliorer les déplacements en termes de coûts, de qualité et de sécurité.



Source : Piétons Québec. Apaiser la circulation et sécuriser les intersections dans nos milieux de vie, 2021.

MILIEUX DE VIE COMPLETS ET ACCESSIBILITÉ

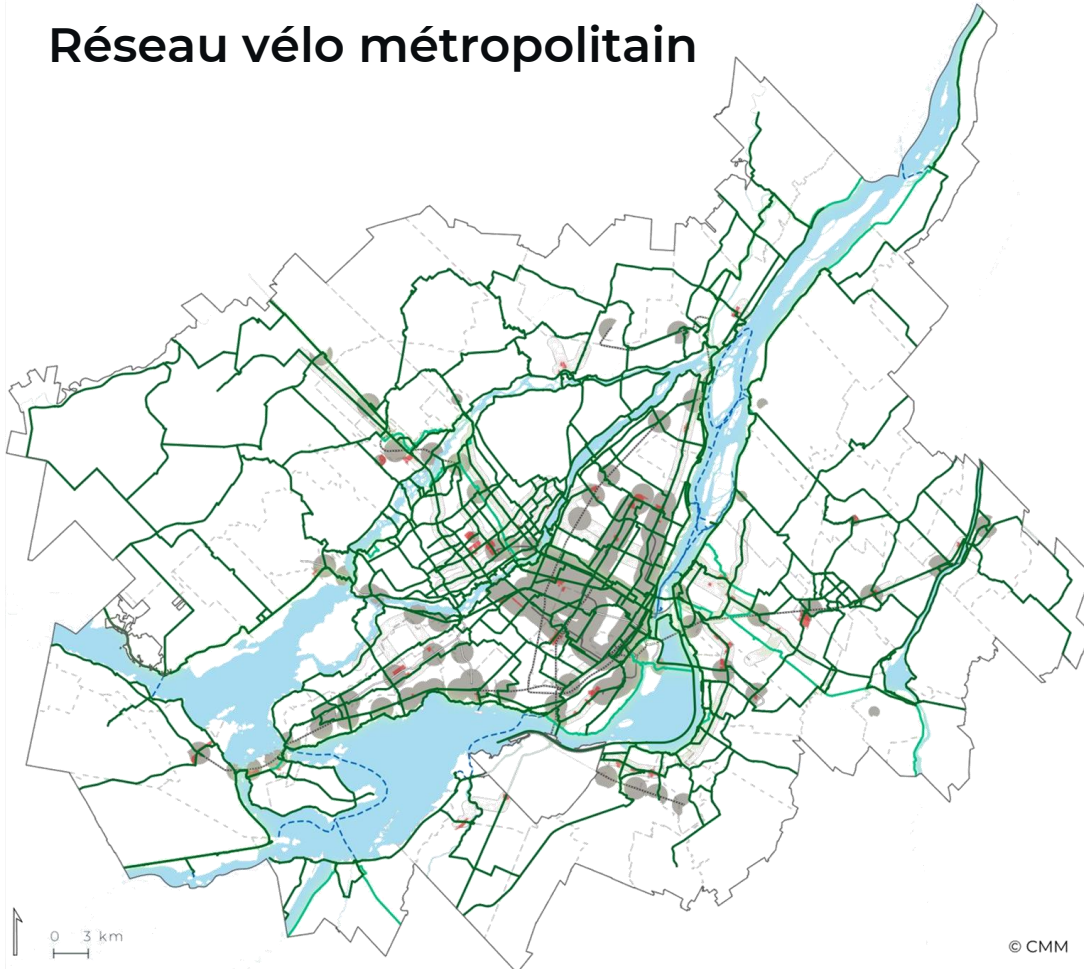


Accessibilité à :

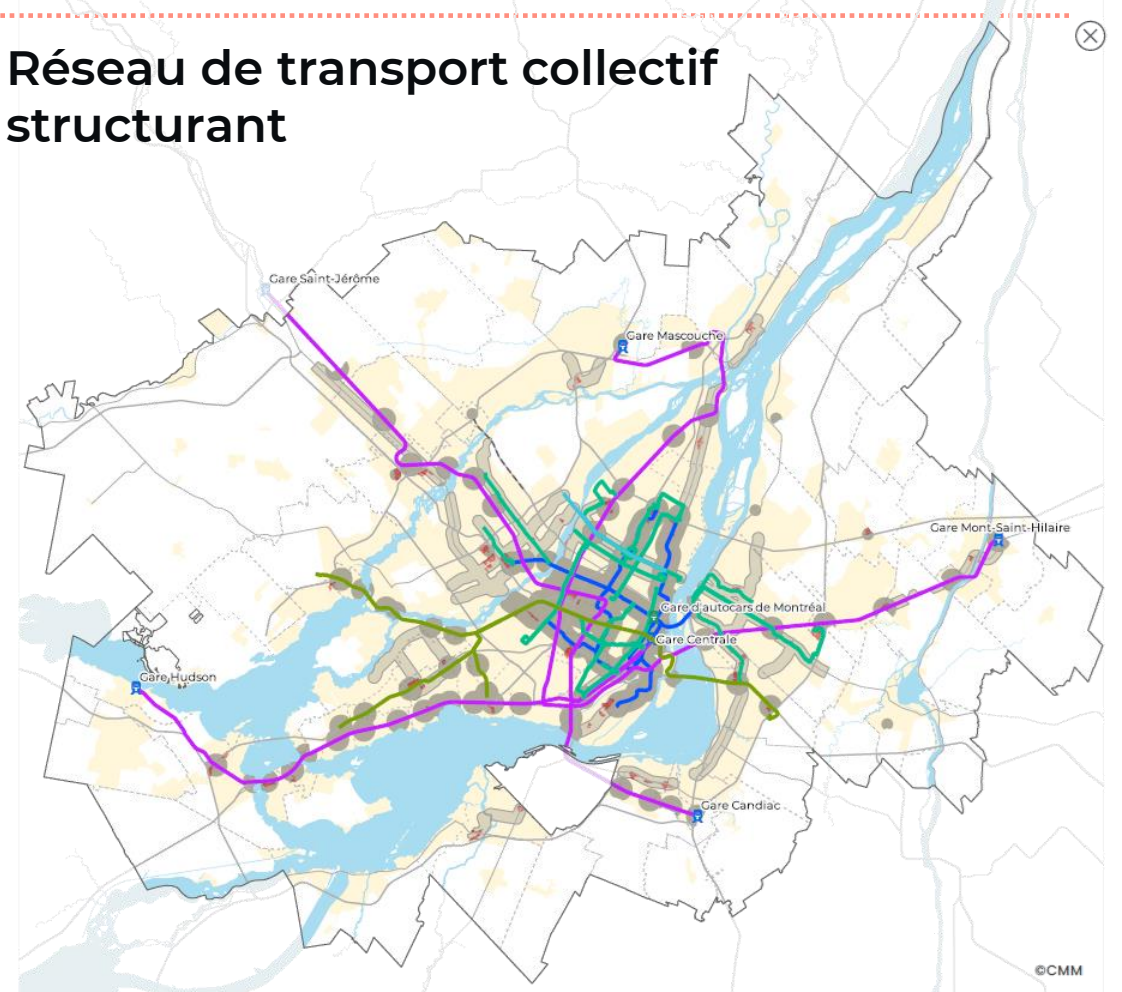
- » Commerces et services
- » Transport collectif
- » Réseau cyclable
- » Parcs et espaces verts
- » Infrastructures scolaires
- » Infrastructures culturelles

S'APPUYER SUR DES RÉSEAUX DE TRANSPORT STRUCTURANTS

Réseau vélo métropolitain



Réseau de transport collectif structurant





pm
ad

Plan métropolitain
d'aménagement et
de développement



Communauté
métropolitaine
de Montréal